



# NAO 2020

## MÉDICO-SOCIAUX

## POUR LA CFDT LA POLITIQUE DE LA VACHE MAIGRE N'EST PAS UNE OPTION !

**Un rendez-vous incontournable décalé au 26 octobre :  
la table ronde sur les salaires a lieu habituellement au début  
de l'été. Cette année, elle a été décalée en raison de la crise  
sanitaire et elle aura lieu le 26 octobre. **Nos revendications.****

**D**epuis l'accord signé en 2014, les augmentations sont à zéro... Depuis cinq années, les négociations ont toujours buté sur les mêmes prétextes : contexte économique défavorable, arrivée de la concurrence qui oblige à une cure d'amaigrissement, choix de la tutelle, etc. Comme chaque année, la CFDT portera lors de cette table ronde des revendications destinées à améliorer le pouvoir d'achat des cheminots. Le professionnalisme et l'engagement des

cheminots doivent être récompensés ! Cette année, c'est bien évidemment la crise sanitaire et ses conséquences économiques et financières sur l'entreprise qui vont être utilisées pour justifier une nouvelle année de disette salariale. Les expressions des dirigeants du GPU vont clairement en ce sens et mettent en avant des marges de manœuvre qui seront très faibles. L'État a su reconnaître de manière malheureusement incomplète la mobilisation des agents de la fonction publique dans le cadre de la crise sanitaire que nous traversons. La tutelle doit en faire de même et récompenser l'investissement exemplaire des cheminots au profit du service public ferroviaire en donnant de véritables leviers de négociation à la Direction du GPU pour cet accord salarial. ☺☺☺



## NAO 2020 POUR LA CFDT LA POLITIQUE DE LA VACHE MAIGRE N'EST PAS UNE OPTION !

### CE RENDEZ-VOUS SALARIAL DOIT PERMETTRE D'ADRESSER DES SIGNES FORTS

Cette table ronde sur les salaires est une opportunité pour la Direction du GPU d'apporter une réponse aux agents, qui ne soit pas celle de la *vache maigre* et de l'indifférence.

### CE QUE LA CFDT REVENDIQUE POUR L'ENSEMBLE DES CHEMINOTS

- #1 la fin du gel des salaires par la mise en place d'une revalorisation générale des salaires ;
- #2 la mise en place de mesures spécifiques pour les bas salaires ;
- #3 la revalorisation de l'indemnité de résidence en lien avec le coût réel du logement sur les différentes zones géographiques ;
- #4 la revalorisation des primes de travail et des valeurs moyennes théoriques (VMT) ;
- #5 la mise en place d'une complémentaire santé pour les agents au statut, avec une prise en charge de l'employeur ;
- #6 une revalorisation de la prime de vacances et de la gratification annuelle d'exploitation ;
- #7 l'alignement des montants de la prime sur ceux de la GIR, accompagné de la création d'une prime d'expertise pour l'encadrement ;
- #8 l'ouverture d'une négociation sur un nouvel accord relatif au télétravail et aux droits afférents ;
- #9 une revalorisation significative du travail de nuit, ainsi que du dimanche et des jours fériés ;
- #10 une extension du paiement des heures de dimanche au samedi ;
- #11 une prime équivalente à la prime de saisie pour tous les agents travaillant en opérationnel sur écran ;
- #12 une indemnité de modification de commande pour les modifications effectuées à moins de 48 heures pour les agents de réserve ;
- #13 une prime de modification de service pour les agents en roulement. ●

## AGENTS DES SERVICES MÉDICAUX & SOCIAUX

# LES PRINCIPALES REVENDICATIONS DE LA CFDT CHEMINOTS POUR VOUS

La CFDT Cheminots a des revendications spécifiques à tous les métiers !

- #1 Ajustement du déroulement de carrière des travailleurs sociaux (éducateurs, CESF, AS) déjà en poste de façon à ce que leur expérience professionnelle soit reconnue, alors qu'en parallèle, désormais, les travailleurs sociaux vont être recrutés à bac + 3 (diplôme reconnu niveau licence uniquement pour les nouveaux diplômés).
- #2 Demande d'ouverture de pistes de travail sur le déroulement des secrétaires assistants (déblocage de l'accès à la QD).
- #3 Attribution de la prime de saisie informatique / contact patientèle aux secrétaires médicales / sociales.
- #4 Mise en place d'un processus de validation des acquis de l'expérience (VAE) visant à aboutir sur équivalence vers secrétaire médical et médico-social du privé.
- #5 Reconnaissance de diplômes inter-universitaires et DU (tabaco / hygiène / santé publique du personnel infirmier) au titre la polycompétence dans le cadre des parcours professionnels.
- #6 Mise en place d'une prime visite d'information et de prévention, car le cadre des délégations d'actes.
- #7 Mise en place d'un dispositif de sujétion lié aux déplacements du personnel visant à compenser contraintes familiales et professionnelles.
- #8 Augmentation des indemnités des médecins afin notamment de rendre les postes plus attractifs. ●

